

De la *Wehrmacht* au Struthof

Georges Hassler¹

Georges Hassler est né le 8 mai 1925 à Blodelsheim (Haut-Rhin). Après un passage au RAD (9 juin-20 septembre 1943), il est incorporé le 31 octobre 1943 dans la *Wehrmacht* à la *Stamm.-Kp. / Pionnier Ersatz Bataillon 24* à Riesa an der Elbe, puis, un mois plus tard, à Zuravika (Pologne) jusqu'en janvier 1944. Entre temps, le 22 novembre, il est muté à la *3. Kp./Res. Pion. Bat. 24*. Porté malade le 24 janvier 1944, il est hospitalisé au *Reserve-Lazarett I Reichshof* du 4 au 10 février. Le diagnostic indique une «présomption d'une affection des cavités accessoires». En mars 1944, il est soigné pour une sinusite à Cracovie (Pologne). Il suit une période d'ins-truction (*Ausbildung*) à Sandomierz (Pologne) jusqu'en avril, puis, de mai à juin 1944, il est envoyé entre la Vistule et la Sau.

Combats à Neuf-Brisach

Il participe ensuite aux combats autour de Neuf-Brisach (Haut-Rhin) entre juillet et

septembre. Après un mois d'*Ausbildung* à Pisek (Tchécoslovaquie), il est envoyé dans le secteur d'Aix-la-Chapelle le 15 novembre 1944. Le 28 novembre, il passe du *Pion. Ers. Btl. 17* à la *2. Kp./Pion. Btl. 219*.

Engagé sur le front Ouest du 16 septembre 1944 au 25 février 1945, il est blessé à la main gauche, par un éclat de mine, à Hügelfhofen, près d'Aix-la-Chapelle (blessure qu'il a dut faire homologuer comme «blessure de guerre» en 1981); il a également été blessé par un éclat d'obus au côté droit. Il appartenait alors à la *Volksgrenadier Division 219* et a été soigné au front. Après avoir reçu l'ordre (non exécuté) de détruire une église à l'aide d'explosifs, il déserte le 26 février 1945: «Alors que les troupes allemandes bat-taient en retraite, je me suis caché dans la cave d'une maison et, le soir, je me suis rendu aux troupes américaines». Son dernier grade connu: *Oberpionnier*.

¹ Son parcours a été reconstitué grâce aux témoignages et aux documents communiqués par son épouse et par son fils Thierry.



Plan du camp de concentration du Struthof, devenu après la guerre un centre pénitentiaire (Coll. particulière)

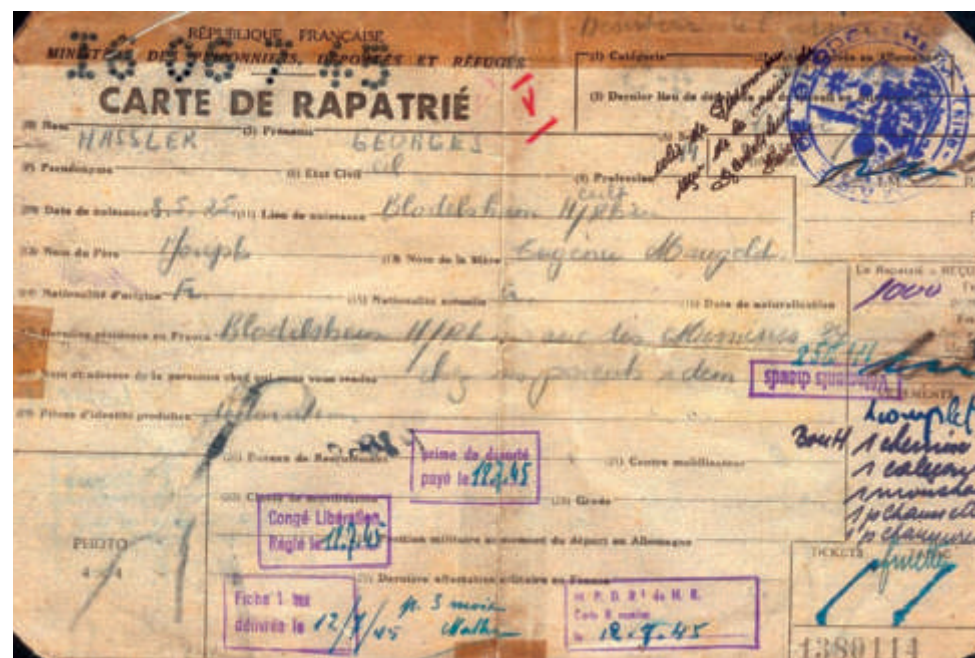
Il a ensuite été interné à Namur (Belgique), puis à Croutoy, près de Soisson (France). Remis aux autorités françaises, il est libéré le 1^{er} mai 1945. La Direction départementale des prisonniers, déportés, réfugiés de l'Aisne le démobilise le 4 mai et il est rapatrié par le Centre de démobilisation de Laon.

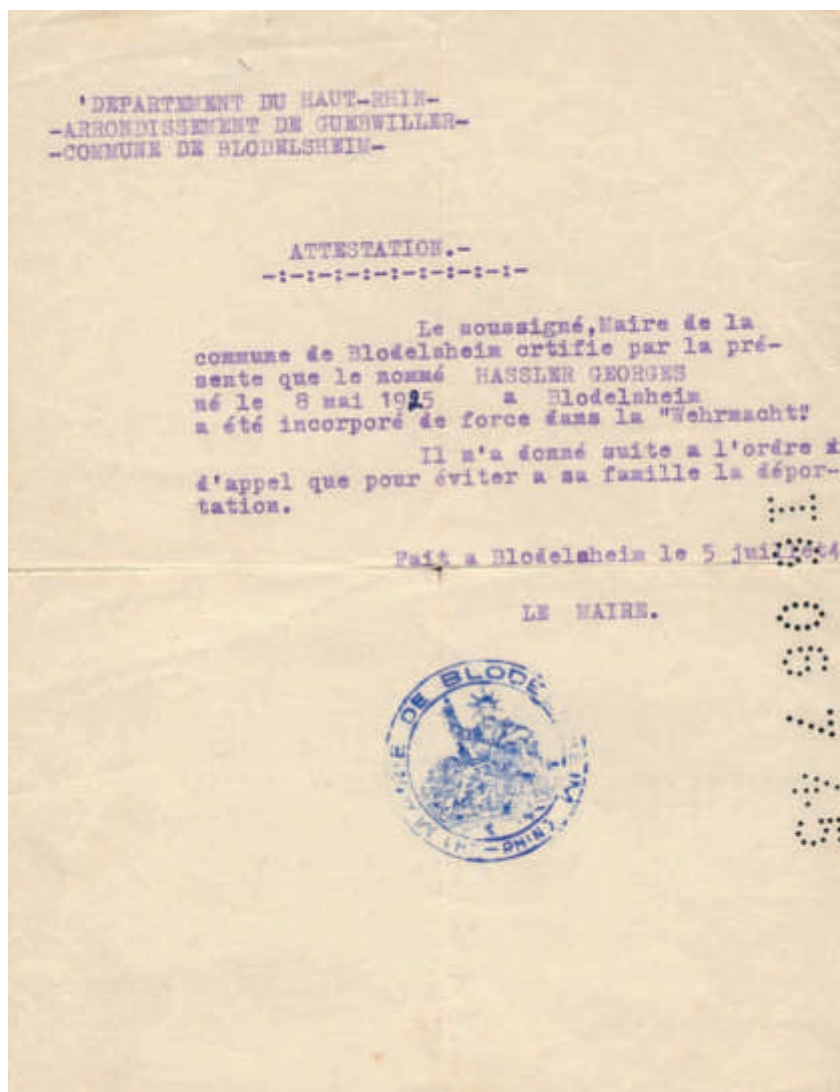
Gardien au Struthof

Georges Hassler devient ensuite surveillant pénitentiaire, notamment au Struthof (du 25 mars 1946 au mois d'août 1949) et à la maison d'Arrêt de Strasbourg. En 1963, l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre lui fait savoir que «la qualité de Personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi» lui a été reconnue. Il obtient la qualité d'incorporé de force dans l'armée allemande en 1980. Il bénéficie «de la répartition du montant de 250 millions de D.M. versés à [la] Fondation [Entente Franco-Allemande] au titre de l'Accord franco-allemand du 31 mars 1981». C'est en 1990 qu'il obtient son brevet de retraite du combattant.

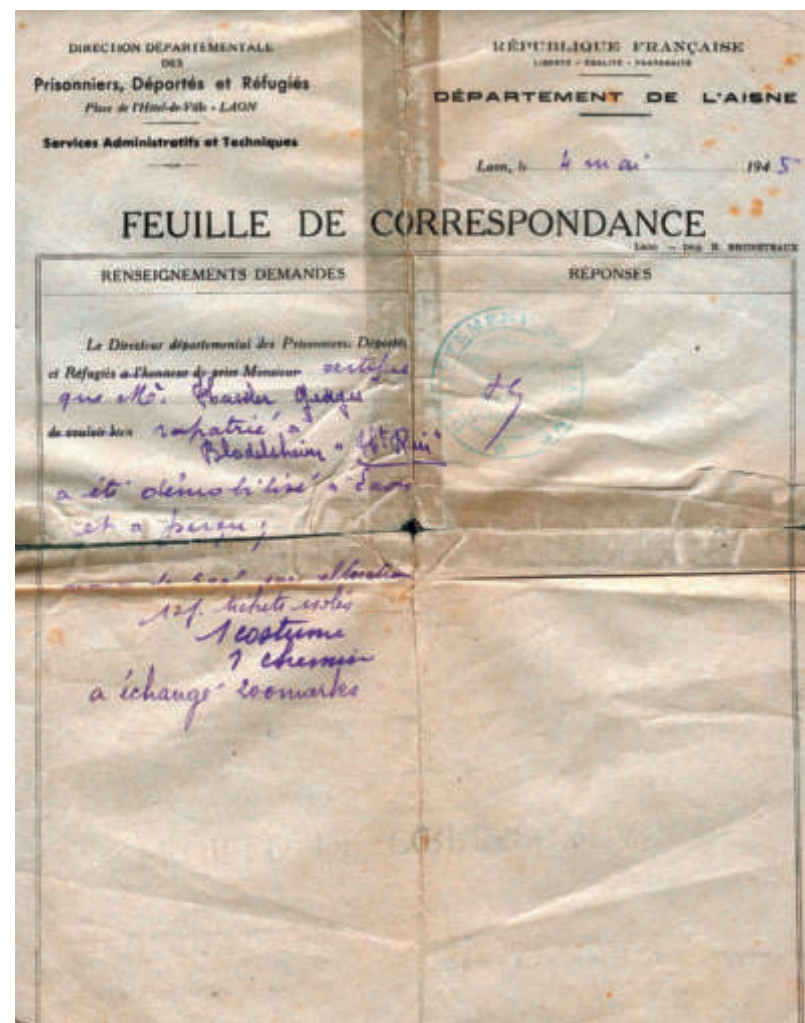


Carte de rapatrié (recto-verso) de Georges Hassler (Coll. particulière)



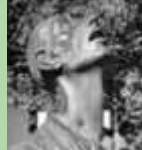


Attestation délivrée par le maire de Blodelsheim à Georges Hassler le 5 juillet 1945. Il y est certifié que l'intéressé a bien été incorporé de force: «Il n'a donné suite à l'ordre d'appel que pour éviter à sa famille la déportation». (Coll. particulière)



Feuille de correspondance délivrée le 4 mai 1945 par la Direction départementale des prisonniers, déportés et réfugiés de Laon.

Il y est notifié que Georges Hassler, «rapatrié à Blodelsheim, Haut-Rhin, a été démobilisé à Laon et a perçu: avance de 500 f. sur allocation, 10 j. tickets isolés, 1 costume, 1 chemise, a échangé 200 marks». (Coll. particulière)



mis en congé indéterminé

FICHE DE DÉMOBILISATION

N° de la fiche 474 Ex. n° A

CENTRE DE DÉMOBILISATION de _____

Grade 1^{er} Colonel

NOM HASSLER

PRÉNOMS Georges Emile

Né le 5.5.85 à Bladobheim

Localité (1) : Française de naissance Bladobheim

Profession exercée avant les hostilités Cultivateur

Adresse où se retire l'intéressé : _____

Adresse a-t-il du travail dans sa profession à l'adresse indiquée OUI

Numéro matricule de recrutement 9561 ou, à défaut, localité dans laquelle a été passé le conseil de révision _____

Centre mobilisateur, ou unité, ou dépôt, rejoint au moment de dernier appel sous les drapeaux (1) 5124

Date à laquelle il a rejoint cette formation : 31.10.43

Employé au corps : _____ Spécialité : _____

Fait prisonnier à Wügelhofen

Dernier camp de prisonniers où l'intéressé a séjourné : Barby

Numéro d'immatriculation au camp de prisonniers : _____

(1) Rayer ou mentionner l'activité.
(2) Département.
(3) S'il s'agit d'un statut spécial, indiquer l'indication employeur.

EMPREINTE DES DOIGTS

SIGNATURE DE L'INTÉRESSÉ

Hassler

REMARQUES IMPORTANTES

1^o La présente fiche ne peut tenir lieu de titre de paiement pour la somme de démobilitation.

2^o La présente fiche ne donne droit au transport gratuit que pendant 15 jours à compter du (1) _____

3^o L'intéressé a perçu (2) _____

1 veston drap.	1 paire de chaussures
1 beret.	1 jupon
1 sacron.	3 paires de sous-pieds
1 paire de gants.	
1 paire de bas.	
1 paquet de cigarettes.	
1 somme de _____	

Le Commandant du Centre de Démobilisation

Hassler

A Laon le 4/5/45 114

Fiche de démobilisation recto-verso (le mot «démobilisation» est biffé et remplacé par la mention «mis en congé indéterminé») de Georges Hassler établie à Laon le 4 mai 1945. (Coll. particulière)



LE STRUTHOF ENTRE 1946 ET 1949



1-3. Vues générales.
4. La chambre à gaz.

(Photos G. Hassler, coll. particulière)



5. Vue intérieure de la chambre à gaz.

6. Le four crématoire.

7. La potence.

